



Philippeville, le 30 janvier 2020

Froidchapelle

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

CLDR du 29 janvier 2020

Salle du Conseil - Froidchapelle

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de la réunion du 25 novembre 2019
2. Remarque et approbation suite à la présentation et la mise à disposition de la partie 1
3. Présentation de la partie 3 et 4 par Dr(ea)²m
Questions-Débat
4. Séance de travail sur les propositions de regroupements de projets
5. Les prochaines réunions de la CLDR
6. Divers

Introduction par le Bourgmestre.

1- Approbation de la réunion du 25 novembre 2019

Le PV est approuvé sans remarque.

2- Remarque et approbation suite à la présentation et la mise à disposition de la partie 1

S'ils le souhaitent, en plus de la présentation du 25 novembre, les membres pouvaient consulter la partie 1 à la maison communale ou sur le site : www.pcdr-froidchapelle.info

La partie 1 du PCDR est approuvée sans remarque.

3- Présentation de la partie 3 et 4 par Dr(ea)²m

La parole est donnée à M Fages, représentant Dr(ea)²m, pour la présentation de la partie 3 du PCDR, partie reprenant le diagnostic partagé {la confrontation des données subjectives (le ressenti de la population) avec les données objectives (l'étude socio-économique du territoire)}.

Les membres font part de leurs remarques au fil de la présentation.

N'est-il pas possible d'éclaircir/de reformuler l'enjeu général à 10 ans ? Car celui-ci reprend tellement d'éléments qu'il n'est pas évident à comprendre → oui, c'est assez long et lourd mais l'ensemble des

éléments repris dans cet enjeu est décomposé et développé au sein de la Stratégie de développement (partie 4). Ce qui permet une meilleure compréhension de l'enjeu à 10 ans.

M Fages enchaîne sur la présentation de la partie 4 du PCDR (la stratégie du PCDR).

Les membres font de nouveau part de leurs remarques au fil de la présentation.

Pourquoi l'objectif « Valoriser la présence des artisans et créateurs locaux » se retrouve-t-il dans l'axe « cohésion sociale » et non dans l'axe « économie agricole, locale et touristique » ? ➔ Il pourrait être placé dans cet axe, voire présent dans les 2, mais l'idée développée derrière cet objectif n'a pas d'ambition économique. Il s'agit plutôt de mettre en avant les créateurs et d'améliorer leur visibilité.

Tout comme pour la partie 1, ces 2 documents sont consultables par les membres à l'administration communale et sur www.pcdr-froidchapelle.info.

4- Séance de travail sur les propositions de regroupements de projets

M Fages explique qu'il y avait à l'origine 125 idées de projets. Certaines déjà plus précises/développées que d'autres. Un travail de pré-regroupement en fonction des thématiques communes de ces idées a été réalisé. A ce stade, il y a dès lors 48 idées de projets.

La FRW reprecise que les projets qui sont présentés sont issus des réunions d'Information/Consultation réalisées dans tous les villages et des Groupes de Travail thématiques. La CLDR va devoir retravailler l'ensemble de ces idées :

1. Travail sur les propositions de regroupements (*tâche de la soirée*)
2. Une fois le travail sur les regroupements terminé et approuvé, un travail sur la priorisation des projets.
Les projets seront à classer au sein de lots :
 - Lot 1 : les projets à initier lors les 4 premières années du PCDR
 - Lot 2 : les projets à initier lors les 4 années suivantes
 - Lot 3 : les projets à initier lors des 2 dernières années du PCDR
3. Après la priorisation et son approbation, mise en place de groupes projets pour la rédaction des fiches projets

La séance de travail :

Les membres présents ont reçu en début de séance un document de travail individuel qui reprend :

- Les 48 regroupements de projets réalisés par Dr(ea)²m
- Les axes de la Stratégie auxquels ces projets répondent
- Le tableau récapitulatif de la Stratégie de développement

Le but de la séance est de confirmer/infirmier, modifier/renommer, créer de nouveaux regroupements afin de co-construire un document pour la priorisation des projets. **Le résultat de cette séance de travail sera présenté lors de la prochaine réunion de la CLDR.**

Les membres se répartissent en 4 sous-groupes.

Au sein de ceux-ci, ils reçoivent un nouveau document en format A3 pour la prise de note de leurs remarques. Dans ce document, est reprise une série de 12 propositions de regroupements.

La séance débute par un travail sur le document distribué à chaque sous-groupe.

Une fois ce 1^{er} travail réalisé, l'on échange les feuilles A3 entre les sous-groupes. Chaque sous-groupe découvre alors le travail fait par le sous-groupe précédent et travaille à son tour sur ces propositions. Ainsi de suite jusqu'à récupérer son document initial et ainsi avoir travaillé sur l'ensemble des propositions de regroupements.

5- Les prochaines réunions de la CLDR

Le programme détaillé ci-après reste une ligne directrice et théorique. Il se peut que les ordres du jour soient quelque peu modifiés de même que le nombre de réunions peut également changer.

CLDR 3

- Approbation des parties III et IV
- Présentation du travail de regroupement des projets
- (Approbation de la liste des projets)
- (Travail de priorisation des projets)
- 2ème ODR : les projets conventionnés

CLDR 4

- (Présentation du regroupement des projets)
- (Travail de priorisation des projets)
- Les groupes projets : explications et inscription
- Le travail de Dr(ea)²m sur les fiche-projets : explication
- La 2ème ODR : Rapport annuel

Mise en place des groupes projets

CLDR 5

- Approbation des PV des groupes-projets
- Présentation des FP par Dr(ea)²m
- Discussion sur le choix de la 1ère convention
- Approbation AP PCDR et demande de 1ère convention
- Présentation de la défense en PAT

6- Divers

La comité d'attribution des logements tremplins se recompose, Monsieur Paul FONTENELLE, membre de la CLDR, a déjà vu sa candidature acceptée. Restant un poste à pourvoir, Monsieur le Bourgmestre demande si un autre membre de la CLDR est intéressé ? Monsieur Damien DIOTAVELLI se porte candidat.